



Non, le SNEPAP et la CGT ne siègeront pas au CTS pour discuter d'un projet de note déjà imposé aux agents !

Le CTS n'est pas une chambre d'enregistrement !

Les représentants du personnel du SPIP 35 sont convoqués à un Comité Technique Spécial ce lundi 15 février 2021 qui doit se tenir auprès d'une direction sortante et qui impose déjà son projet de note aux agents ...

Alors qu'est ce qui nécessite la tenue de ce CTS, à 15 jours du départ du DFSPIP et de son adjointe ?

Pour les représentants du personnel du SPIP 35, la réponse est claire : Rien du tout et encore moins le besoin de consulter **les personnels qui sont fatigués de faire semblant** ...

- **Semblant de maintenir un (pseudo-)« dialogue » social**, tant les « discussions » auront été vaines auprès de cette direction bornée et claquemurée dans sa tour d'argent, qui exige l'application des RPO en traitant les personnels avec une défiance dévastatrice et qui n'aura jamais compris qu'elle peut s'appuyer sur les agents pour définir des organisations de travail concertées et intelligentes.

- **Semblant de faire croire qu'au SPIP 35 « tout va bien »**, que les agents sont entendus dans leurs difficultés, que la direction est là pour y remédier et que les priorités de l'AP sont déclinées dans le respect des conditions de travail de tous, au plus près des réalités de « terrains » etc... Toutes choses tirées du DUERP 2020, qui fait du SPIP d'Ille-et-Vilaine le royaume du bien-être au travail et du « management » par la bienveillance...

Nous rappellerons donc seulement ça : non, rien ne va plus au SPIP 35 !

Une direction brutale et autoritaire, des décisions constamment ineptes, une mise en concurrence permanente des agents entre eux, des constats tronqués jamais remis en question, une incompréhension manifeste du travail de chacun et des incompétences techniques auront fini d'épuiser des équipes aujourd'hui en tension.

Pour ce qui est de l'antenne de Rennes, nous reconnaissons presque comme un exploit d'avoir réussi à **insécuriser et fragiliser un aussi grand nombre de professionnels** !

Depuis votre arrivée, M. LE DFSPIP, en partant d'un prétendu « *diagnostic* » participatif qui n'a jamais servi à rien (aussi vite oublié qu'il a été conçu), à ce projet de note sur « la continuité du service » qui n'a pour fin que de refuser les demandes de temps partiel et d'écorner le droit des agents, en passant par un service au Centre Pénitentiaire des Femmes sinistré pendant 2 ans du seul

fait de vos agissements, on chercherait en vain quelque conséquence positive de votre passage au SPIP 35.

C'est pourquoi il nous paraît **inutile d'en rajouter...** **Tout a déjà été dit et de nombreuses fois** mais ce qui fait **le quotidien des agents et de leurs problématiques n'a jamais été réglé.**

Nous boycottons ce CTS tout en continuant de penser que la qualité d'un service public s'appuie aussi sur la capacité d'un encadrement à instaurer un climat de **confiance et de respect mutuel** pour créer une **dynamique positive d'équipe.**

Aussi nous vous assurons que nous saurons investir un rapport constructif avec vos successeurs.

Au revoir.

Fait à Rennes le 12 février 2020